Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-212900914-20260320-2026_02_03-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE KERLOUAN

D N°3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt mars à dix-sept heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Gérard LOAËC

Etaient présents : tous les conseillers en exercice

Etaient excusés : Daniel CROLAIS et Christine FALHUN qui ont donné procuration respectivement à Bruno MASSEZ et Anne BERTIN

Monsieur Maël PRIGENT a été élue secrétaire de séance.

Monsieur Robert BODENNEC et Madame Marie-Anne JACOPIN ont été désignés assesseurs.

Date de Convocation	Date d'Affichage	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
16.03.2026	23/03/2026	19	17	19

ELECTION DES ADJOINTS

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-4 et L.2122-7-2,

Considérant que dans les communes de plus de 1000 habitants, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal,

Considérant que chaque liste doit répondre à une obligation de parité et donc se composer alternativement d'un candidat de chaque sexe,

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus,

Une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire a été présentée : ***Liste « A. BERTIN ».***

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Au 1er tour de scrutin :
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19
Bulletins blancs : 3
Bulletins nuls : 0
Bulletins exprimés : 16

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-212900914-20260320-2026_02_03-DE

Majorité Absolue : 10

Ont obtenu :

- ***Liste « Anne BERTIN » : 16 (16) voix (bulletins exprimés)***

La liste « A. BERTIN » ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité d'adjoints au Maire dans l'ordre du tableau :

- Anne BERTIN, 1er adjoint au Maire,
- Bruno MASSEZ, 2ème adjoint au Maire,
- Marie-Anne JACOPIN, 3ème adjoint au Maire,
- Gérard LOAËC, 4ème adjoint au Maire,
- Christine FALHUN, 5ème adjoint au Maire.

Le Maire
Gérard MTICHOVITCH

